

• **2019_02 Demande de Fonds de Concours 4^{ème} Génération - Réfection du cimetière et de la chapelle**

Madame le Maire rappelle le projet de travaux au cimetière : de l'enceinte du cimetière et de la chapelle.

Considérant que la commune de Lissay Lochy, au titre du fonds de concours 4^{ème} génération de la Communauté d'Agglomération de Bourges pour la période 2018-2020, dispose d'une dotation globale de 30 934€ pour notre commune.

Considérant que l'opération relative aux travaux de réfection du cimetière et de la chapelle est éligible au fonds de concours 4^{ème} génération, il est proposé de mobiliser une partie de la dotation globale soit un montant de 20 031.20 €.

Le Plan de financement du projet est ainsi le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
TRAVAUX REFECTION CIMETIERE ET LA CHAPELLE DE LA COMMUNE	40 062 .41 €	BOURGES PLUS : FONDS DE CONCOURS	20 031.20 €
		COMMUNE DE LISSAY LOCHY	20 031.21 €
TOTAL	40 062.41 €	TOTAL	40 062.41 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise et ce à l'unanimité Madame le Maire à solliciter le fonds de concours 4^{ème} génération pour un montant de 20 031,20 € auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges dans le cadre de l'opération « travaux de réfection du cimetière communal » et à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Prochaines Commissions puis Questions diverses :

Prochaines commissions :

Commission Jeunesse et Loisirs : Le mercredi 6 mars 2019 à 18h30.

Commissions Travaux et Finances : le mardi 12 mars 2019 à 18h30.

Questions Diverses :

- Bourges Mag Février 2019 : article sur Lissay-Lochy.
- Adhésion au journal : l'écho du Berr avec correspondant.
- Formation Gédicom : formation faite par Bourges Plus sur le logiciel télé alerte.
- Course cycliste : demande de volontaire pour la course cycliste du tour du canton en mai 2019.
- Courrier d'une administrée : lecture d'un courrier de remerciement d'une administrée pour le colis des anciens.
- Composition de la commission élection : lecture de l'arrêté préfectoral composant la nouvelle commission électorale.
- Salle des fêtes : nouveau placard de rangement.
- Hangar communal : le changement des poteaux a été fait.
- Travaux du cimetière : l'entreprise Martinat a commencé les travaux du cimetière.
- Fermeture du Clos de Rougemont au 31 janvier 2019.

Séance levée à: 20:30